



MON PATELIN

Avril 2023

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

Retrait du conteneur

derrière l'église



Veillez vous rendre à **l'écocentre de La Baie** afin de disposer de vos matières.

223, rue Joseph-Gagné Sud



Matières acceptées :

- Bonbonnes de propane
- Métaux
- Matériaux secs et de construction
- Végétaux
- Carton
- Gypse
- Pneus
- RDD (résidus domestiques dangereux)
- Produits électroniques et informatiques
- Encombrants
- Ampoules fluocompactes



Avis important :

Veillez prendre note que le conteneur derrière l'église sera retiré sous peu. Vous devez vous rendre à l'écocentre de La Baie afin de bien disposer de vos matières. L'écocentre est situé au 223, rue Joseph-Gagné sud à La Baie.

Les matières acceptées sont :

Les bombonnes de propane, métaux, matériaux secs et de construction, végétaux, carton, gypse, pneus, résidus domestiques dangereux, produits électronique et informatiques, encombrants, ampoules fluocompactes.

PRESENTATION

Chers citoyens,

La municipalité de Ferland-et-Boilleau est fière de vous présenter notre nouvelle agente de développement :



Lisa Pineault Agente de développement

Voici un petit mot de votre nouvelle agente de développement :

C'est un grand bonheur pour moi d'être embauchée au sein de la Municipalité de Ferland-et-Boilleau à titre d'agente de développement.

Je suis très enthousiaste à l'idée de relever ce nouveau défi.

Je suis bénévole pour le Boréafest depuis 2 ans déjà et j'ai toujours eu envie de m'impliquer au sein de la municipalité. C'est un coin de paradis pour moi.

N'hésitez pas à venir me rencontrer, cela me fera grand plaisir.

J'ose espérer apporter mon dynamisme et mon engagement au sein de votre communauté.

Merci de votre confiance.

Lisa Pineault



**FORMULAIRE DE CANDIDATURE AUX
BOURSES D'ÉTUDES 2023**

Municipalité de Ferland-Et-Boilleau

Identification de l'Étudiant :

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :

Niveau d'Études :

Formation actuelle :
Nom et adresse de l'Établissement scolaire :

Date prévue d'obtention de diplôme :
Diplôme obtenu ou formations antérieures :

Afin d'aider et d'encourager nos jeunes à poursuivre leurs études post-secondaires, la municipalité de Ferland-et-Boilleau procédera à l'attribution de trois bourses d'Études de 250\$ chacune, elles seront attribuées par tirage au sort 1^{er} mai 2023.

Conditions pour l'obtention d'une bourse d'étude :

Résider à Ferland-et-Boilleau (Pièce d'identité avec adresse)

Être inscrit à temps plein à un programme d'études de niveau formation professionnelle, collégiale ou universitaire à l'automne-hiver 2022-2023.

Fournir une attestation d'inscription à un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) (horaire du cours, copie de facture ou reçu de paiement).

La Période d'inscription est du 6 avril au 30 avril 2023 à 11h45

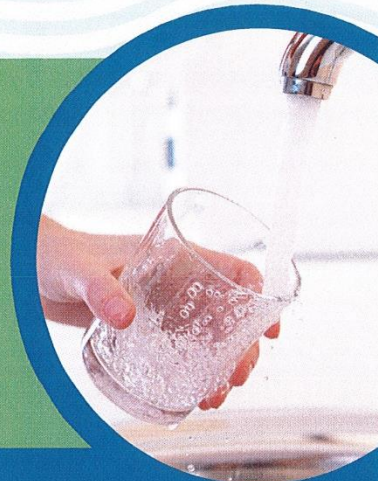
Veillez retourner le formulaire dûment complété à :

Municipalité de Ferland-et-Boilleau
461, Route 381, Ferland-Et-Boilleau (Qc) G0V 1H0

PROPRIÉTAIRES D'UN PUIITS DOMESTIQUE

Outil d'aide à la décision pour vos analyses d'eau

Pour vous aider dans la gestion de votre puits, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a élaboré un outil d'aide à la décision accessible sur Internet. En toute confidentialité, l'outil va vous accompagner dans la gestion des données de laboratoire sur la qualité de l'eau de votre puits. Vous allez pouvoir obtenir des recommandations applicables selon les résultats de vos analyses, pour la protection de la santé de votre famille et de vos visiteurs.



Pour accéder à l'outil Web : puits.santesaglac.gouv.qc.ca 


Surveillance de l'eau d'un puits domestique

CE QU'IL FAUT PRIORITAIREMENT SURVEILLER, AU MOINS DEUX FOIS PAR AN

- **Indicateurs microbiologiques** : pour se protéger de la gastro-entérite (*fièvre, crampes d'estomac, diarrhée*).
 - Bactérie *E. coli*
 - Entérocoques
 - Coliformes totaux
 - Colonies atypiques
 - Virus coliphages F-spécifiques
- **La concentration en nitrates-nitrites** : pour se protéger des risques pour la santé, surtout chez les nourrissons (*méthémoglobinémie infantile résultant de la diminution du transport de l'oxygène dans le sang*).



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean

Québec 

STATISTIQUES D'UTILISATION DES BACS

Voici quelques statistiques sur l'utilisation de vos bacs à déchets, recyclage et matières organiques :
 Pour les bacs à déchets : La moyenne de la MRC se situe à 387 kg/habitant et notre résultat ici pour la municipalité serait de 484 kg/habitant. Nous nous situons donc au-dessus de la moyenne en ce qui concerne le bac à déchet.

Pour les bacs à recyclage : La moyenne de la MRC se situe à 96 kg/habitant et notre résultat ici pour la municipalité serait de 101 kg/habitant ce qui se situe dans l'objectif de la MRC donc cette cible est atteinte.

Pour les bacs à matières organiques : La moyenne de la MRC se situe à 50kg / habitant et notre résultat serait de 36 kg/ habitant ce qui fait que nous sommes sous la moyenne de la MRC donc notre cible n'est pas atteinte.



MESSE AVRIL

Messe et célébrations de la parole 2023

AVRIL

Horaire des jours Saints

- 2 avril Messe dimanche des rameaux 10:30 (Abbé Gislain Dufour)
- 16 avril Célébration de la parole 10h 30
- 23 avril Célébration de la parole 10h 30
- 30 avril Célébration de la parole 10h 30
- 7 mai Messe 10h 30 (Abbé Gislain Dufour)
- 6 avril jeudi saint 19h église St-Alphonse
- 7 avril office du vendredi Saint 15h St-Gabriel
- 8 avril Veillée Pascale 20h St-Alexis
- 9 avril dimanche de pâques (messe) 10h30 abbé Mario Desgagné



GRIPPE AVIAIRE

Depuis avril 2022, 31 élevages de volaille (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs pour l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour la ferme affectée, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement. Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de prévention

Les **mesures de prévention et de biosécurité** doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le [Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs](#) afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Signes cliniques à surveiller

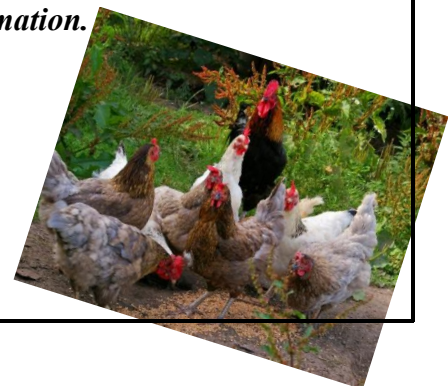
Surveillez ces signes cliniques chez vos oiseaux :

- Manque d'énergie et d'appétit
- Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- Toux, éternuements et signes nerveux
- Diarrhée
- Manque de coordination
- Mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire pour plus d'information.



Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention relativement à la vente itinérante ou communément appelée le porte-à-porte. Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence.



La vente itinérante n'est pas automatiquement une fraude, mais peut servir de prétexte à des personnes malintentionnées.

Donc voici quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour. Cela empêchera un inconnu de pouvoir y pénétrer à votre insu.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo.
- Prenez le temps de vérifier les informations transmises.
- Vérifiez auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante.
- S'il s'agit d'une compagnie de rénovation domiciliaire, exiger par écrit les travaux qui devront être effectués. Faites faire plusieurs soumissions pour évaluer le prix demandé. Vérifier si le contracteur possède les accréditations nécessaires pour le type de travaux proposés.
- S'il s'agit d'un organisme de bienfaisance, demandez à la personne de vous expliquer la façon dont les fonds recueillis sont répartis. Assurez-vous d'obtenir ces renseignements par écrit.
- Ne donnez jamais de renseignement personnel ni de copie de facture ou d'état financier.
- S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.
- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez l'Office de la protection du consommateur. Vous pouvez également consulter le Centre antifraude du Canada pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.





**Recherche de candidatures
Relais-motoneiges
à Ferland-et-Boilleau**

La Municipalité de Ferland-et-Boilleau recherche des candidats pour offrir le service de relais-motoneiges à l'édifice municipal. Le contrat sera d'une durée de 3 ans avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires. La période d'opération de relais débutera à compter de la fin décembre jusqu'à la fin de saison de motoneiges. Plus précisément, la personne devra offrir le service de restauration pendant la période d'achalandage par les motoneigistes.

Engagements de la Municipalité

- Rendre disponible les principaux équipements pour opérer le Relais (friteuse, cuisinière, plaque chauffante, etc.)
- Assumer les coûts d'assurance associés à l'utilisation du propane pour les équipements de cuisine

Engagements de la personne retenue

- Fournir une preuve d'assurances d'une responsabilité civile minimale de 2M\$
- Assurer la gestion (heures d'ouverture, repas, approvisionnement et distribution)
- Verser le tarif de location de 100 \$ par semaine à la Municipalité
- Présenter à la Municipalité un plan de gestion lors du dépôt de la candidature (services offerts, heures d'ouverture, permis, etc.) et joindre un curriculum vitae
- Obtenir le permis d'opération auprès du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Obtenir le permis de vente d'alcool de la Régie des alcools, des courses et des jeux

Les personnes intéressées par cette recherche de candidatures doivent faire parvenir un plan de gestion (présentation des services offerts, heures d'ouverture, permis, etc.) à l'édifice municipal à l'attention de Mme Nancy Girard, directrice générale, avant 11h le 30 juin 2023.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter Mme Nancy Girard au 418-676-2282 au poste 3400.

Municipalité de Ferland-et-Boilleau
461, route 381
Ferland-et-Boilleau (Québec) G0V 1H0
dg@munfb.ca